

ISO Organisation Internationale de Normalisation
Agence de mise à jour de l'ISO 3166

ISO 3166-1 INFO-SERVICES No. V-5

Date: 2002-05-20

**SUJET: Changement des noms et des codets
alphabétiques du Timor oriental**

Les ISO 3166-1 INFO-SERVICES sont publiés par le secrétariat de l'ISO 3166/MA quand l'Agence de mise à jour a décidé de changer les listes de code de l'ISO 3166-1. Les INFO-SERVICES sont identifiés par un numéro de deux composants qui donne l'édition actuelle de l'ISO 3166-1 en chiffres romains (par exemple "V") et un numéro d'ordre consécutif (en chiffres latins) recommençant par "1" chaque fois qu'une nouvelle édition de l'ISO 3166-1 est publiée. **Les en-têtes du tableau suivant font référence à la liste de l'ISO 3166-1:1997.**

**L'Agence de mise à jour a donné son accord au(x) changement(s)
suivant(s) de l'ISO 3166-1:1997 "Codes pour la représentation des noms
de pays et de leurs subdivisions - Partie 1: Codes pays":**

Page	Colonne	Titre de la colonne	Désignation actuelle	Nouvelle désignation
32	1	Nom de pays (3) (Nom usuel)	TIMOR ORIENTAL***) ***) Nom provisoire, codet numérique provisoire	TIMOR ORIENTAL
32	1	Nom de pays (3) (Nom officiel)	- - -	République démocratique de Timor oriental ***) ***) Nom provisoire en attendant l'admission du pays à l'ONU
32	2	Code alpha- 2 (4)	TP	TL

32	3	Code alpha-3 (4)	TMP	TLS
32	4	Code numérique (4)	626	626 (5)
32	5	Remarques	Y compris: l'exclave de Okusi	Y compris: l'exclave de Okusi (5)
38	2	Index des codets alpha-2	TP	TL
43	2	Index des codets alpha-3	TMP	TLS
48	2	Index des codets numériques	626	626 (5)
52	1	Annexe A	Okusi, exclave of / exclave de TP TMP 626	Okusi, exclave of / exclave de TL TLS 626
54	--	Annexe B	T - - P; 626	T - - L; 626
<p>Description du changement: Inserez le nouveau nom de pays officiel et les nouveaux codets alphabétiques (p.32). Mettez à jour les index (articles 11 et 12). Mettez à jour l'Annexe A et l'Annexe B.</p> <p>Note: Les nouveaux codets alphabétiques permettent une association visuelle avec le nouveau nom usuel du pays, en portugais, "Timor Leste" et le nom officiel du pays "República Democrática de Timor Leste".</p>				

Notes:

- (1) Conformément à l'édition actuelle du Bulletin de terminologie "Noms de Pays", publié par le Secrétariat des Nations Unies.
- (2) Conformément à l'édition actuelle de la "Nomenclature des pays pour les besoins statistiques", publiée par la Division des Statistiques des Nations Unies.
- (3) Conformément à l'édition actuelle du "Codes standard des pays et des zones à usage statistique", publié par la Division des Statistiques des Nations Unies.
- (4) Dans le cas où des codets seront supprimés dans l'ISO 3166-1, ces codets attribués

antérieurement sont réservés conformément aux principes établis pour la mise à jour des codes. Pendant une période transitoire d'au moins cinq ans les codets en question ne doivent pas être réattribués à d'autres noms de pays.

(5) Non changé.